MACON.fr
Mâcon capitale de la Bourgogne du sud

ARRÊTÉ PERMANENT, NUMÉROTAGE

N° 241-2024-RG - Arrêté permanent de numérotage Chemin en Chagniaut à Sennecé-les-Mâcon N° 338, 273, 291, 343 et 361

1 DOCUMENT - *Publié le 17 avril 2024*

241_2024_RG.pdf
(.pdf, 108,7 Ko)

TÉLÉCHARGER

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON
Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique de l'Hôtel de Ville : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

ESPACE PRESSE